© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Mon codolipranne

Par Profil supprimé Postée le 07/02/2018 15:05

> J'utilise le codolipranne depuis plus de 3 ans , tout les jours 8 à 15 comprimé par jours par fois c'est 4 en même temps , dès que j'en ai plus je devient irritable et j'ai mal partout ... Que faire ?

Mise en ligne le 08/02/2018

Bonjour,

Vous prenez des doliprane codéinés depuis 3 ans à forte dose. Les sensations que vous ressentez quand vous n'en avez pas sont certainement dues au manque. La codéine provoque une dépendance qui s'apparente à celle des opiacés. Lorsqu'on est en manque, on peut ressentir divers symptômes, sueurs, diarrhées, fièvre, douleurs, troubles digestifs… Ces troubles augmentent jusqu'à atteindre un pic au 3e jour sans produit.

Par la suite, les symptômes physiques diminuent sachant que le temps de sevrage varie d'une personne à l'autre.

Le manque psychique doit également être pris en compte, un changement d'habitudes comportementales est nécessaire, et le consommateur se doit de prendre le temps qu'il lui faut pour s'adapter à ce changement. Il peut y avoir des troubles du sommeil, des angoisses et des envies de reprendre durant cette période tout aussi variable selon les individus.

Néanmoins, il existe des structures spécialisées, des Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui s'occupent de ce type de dépendance. Ils peuvent vous proposer gratuitement des soins médicaux (rendez vous réguliers, hospitalisation, traitements de substitution…) pour palier au manque, ainsi qu'un accompagnement psychologique, afin d'être soutenue pendant votre sevrage et avoir des aides adaptées.

Vous trouverez des liens pour vous orienter en fin de message. Ainsi qu'un article sur le sevrage à la codéine.

En attendant, nous restons à votre disposition pour toute demande par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h du matin, ou par chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements pour entamer une démarche de soin,

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France 14-CSAPA Rive Droite

41 Avenue Père Charles de Foucauld
Pôle Santé Grâce de Dieu
14000 CAEN

Tél : 02 31 52 95 90
Site web : addictions-france.org
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Fermeture le mercredi à 17h30.
Service de prévention : Intervention de prévention et de formation sur demande - Contacter le siège au 02 31 85 35 21
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation des jeunes de moins de 25 ans à la Maison des Adolescents: lundi et mercredi après-midi sur rendez-vous Lieu : 9 place de la Mare à Caen, Tél. 02 31 15 25 25 (assurée par l'infirmière du centre de soin).

Voir la fiche détaillée

Service Universitaire d'Addictologie- CHU de Caen

Avenue Georges Clémenceau
Centre Hospitalier Universitaire site Clémenceau
14033 CAEN

Tél : 02 31 27 25 62
Site web : www.chu-caen.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et de 13h30 à 17h00
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Voir la fiche détaillée

Unité fonctionnelle d'alcoologie

Boulevard des Bercagnes
Centre hospitalier de Falaise
14700 FALAISE

Tél : 02 31 40 43 56
Site web : www.ch-falaise.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi : 8h30 à 13h et 14h à 16h30

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - CSAPA le Bocage à Vire

1 rue du Neufbourg
14500 VIRE

Tél : 02 31 67 55 93
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Mardi 8h30-17h30- Mercredi et Jeudi 8h30-18h - Vendredi de 8h30 à 17h, le Csapa est fermé le lundi.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- sevrage codéine